

# DES BANCS ADAPTÉS DANS LA VILLE



BELFORT

Ville Amie des Aînés depuis 07-2018

Belfort (90)

Fiche publiée le 27/09/2019

## OBJECTIFS

Rendre la ville plus douce et plus agréable à vivre pour les personnes à mobilité réduite et pour les seniors. Réaliser, en fonction des trajets piétonniers, un plan d'implantation des différents types de mobilier urbain.

## PRATIQUE

Présenter le projet d'implantation et le mobilier aux usagers (association des paralysés de France, associations de retraités). Choisir des structures de repos originales et adaptées aux personnes âgées ou à mobilité réduite. 65 000 € soit 13 000 € par an sur 5 ans



## L'ÉMERGENCE D'UNE PROBLÉMATIQUE

Selon l'OMS, d'ici à 2050, il y aura davantage de personnes âgées de 65 ans et plus que d'enfants de moins de cinq ans. Les collectivités territoriales doivent prendre en compte ces données pour adapter la ville aux besoins de sa population. Pour éviter les situations d'isolement, il est nécessaire de soutenir leur autonomie et d'améliorer leur qualité de vie au quotidien.

Dans le cadre du projet « Bien Vieillir à Belfort », la Ville a mis en place une instance de concertation qui comprend des habitants de tous les quartiers de Belfort, des personnalités qualifiées dans le domaine du vieillissement et des élus belfortains. Au cours de premières réunions, la question de la mobilité est

apparue comme primordiale, en particulier l'accès aux commerces de proximité et à la vie sociale, c'est-à-dire pouvoir aller d'un point à un autre de façon autonome en tant que piéton.

## PROPOSER UNE RÉPONSE ADAPTÉE

La question de l'implantation des mobiliers s'est posée rapidement comme devant allier :

- d'une part, le choix d'emplacements pertinents en lien avec la carte des principaux parcours piétonniers réalisée par les services techniques (service déplacements) et les lieux emblématiques de Belfort (écoles, marchés, squares, étang, monument...)
- d'autre part, la volonté de faire connaître ce type d'aménagement dans des lieux techniquement adaptés à leur installation.

Ce dernier élément a eu pour conséquence des choix d'installations disséminées la première année, installations qui ont été complétées les deux années suivantes afin de développer des cheminements entièrement aménagés. Engagée en 2015, la pose des bancs répond à un programme défini. Leur installation est réalisée après étude des chemins piétonniers les plus fréquentés afin de réaliser un maillage cohérent à l'échelle de la Ville.





Les mobiliers choisis sont de trois types : des bancs 3 places, des bancs avec une place vide pour prévoir un fauteuil roulant, des assis-debout. Chacune des structures possède des caractéristiques particulières. La gamme des bancs a été élaborée avec kinésithérapeutes et des ergothérapeutes : assise relevée à 54 cm, accoudoirs adaptés pour un effort minimum, assise et dossier courbés pour un maintien optimal. Ils présentent des repose-pieds, des accoudoirs, des dossiers plus hauts. Les assis-debout permettent également de prendre appui pour se reposer sans être assis, ce qui élimine la difficulté de se relever.

Les services techniques ont collaboré activement pour mener à bien ce projet tant sur l'étude de faisabilité technique que sur la pertinence des emplacements.

## CONSTRUIRE LA VILLE AVEC LES HABITANTS

Les personnes âgées ont été consultées à travers une réunion de présentation du dispositif.

La première année, une enquête qualitative sur site a été réalisée pour connaître le ressenti des usagers quant à ces nouveaux aménagements (confort, emplacement...) et sur des éventuels besoins complémentaires. Une étude au bout de trois ans est prévue avant d'entamer un nouveau plan triennal.

Une évaluation sous forme d'enquête est à prévoir. Cependant, les usagers réclament d'ores et déjà par courrier l'installation de bancs.

Ce dispositif sera reconduit pour trois nouvelles années car les besoins sont encore importants. Il sera présenté aux communes membres de l'intercommunalité comme une perspective d'aménagement en faveur des personnes âgées.

Ces bancs PMR et Personnes Âgées ont reçu Le Prix TERRITORIA ARGENT le 14 Novembre 2017 au Sénat.



### APPEL À CONTRIBUTION

Si, comme Belfort, vous avez mis en place des projets pour les aînés, n'hésitez pas à nous en faire part.  
[contact@rfvaa.com](mailto:contact@rfvaa.com)